

# Fonds d'investissement climatiques

## PLAN D'INVESTISSEMENT

### AU TITRE DU PPCR

PROGRAMME STRATÉGIQUE DE PROTECTION CONTRE  
LES CHOCS CLIMATIQUES (SPCR)

## Saint-Vincent-et-les-Grenadines



Saint-Vincent-et-les-Grenadines est un archipel d'environ 32 îles et bancs de corail. La majorité de l'infrastructure de base et de la population (100 000 habitants environ) se trouve le long ou à proximité de la côte. Les littoraux de ce petit État insulaire en développement (PEID) sont particulièrement vulnérables à la variabilité et au changement climatiques.

L'augmentation prévue de la gravité et de la fréquence des tempêtes tropicales, et des ondes de tempêtes associées, imputables au changement climatique pourrait entraîner des pertes et des dommages importants pour les résidents et entreprises du littoral.

Saint-Vincent-et-les-Grenadines utilise les ressources disponibles dans le cadre du Programme pilote de protection contre les chocs climatiques (PPCR) pour mettre en œuvre un Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques (SPCR). Ce programme stratégique permettra de combler les lacunes, développer les capacités techniques insuffisantes et renforcer la capacité institutionnelle à encourager des mesures de résistance aux chocs climatiques. Le SPCR a été conçu par le gouvernement et les principaux intervenants pour renforcer quatre piliers : l'infrastructure matérielle ; les écosystèmes naturels ; les outils réglementaires et législatifs ; et la gestion du savoir.

### Développement des capacités, partage de l'information, sensibilisation et élaboration de politiques au niveau régional

Les investissements sont axés sur deux bassins versants et une île particulièrement vulnérables au changement climatique. Les investissements du PPCR permettront de mettre à l'essai diverses activités visant l'amélioration de la résistance. Ces expériences serviront de modèles de bonnes pratiques pouvant être transposés à plus grande échelle à l'avenir.

### FINANCEMENT DU SPCR DESTINÉ À SAINT-VINCENT-ET- LES-GRENADINES

Financement du PPCR :  
**10 millions de dollars**

Les investissements du PPCR destinés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines comprennent 7 millions de dollars de subventions et 3 millions de dollars de crédits à taux d'intérêt quasi nul

Cofinancement estimé :  
**10 millions de dollars**

*Statut* : Le SPCR de Saint-Vincent-et-les-Grenadines a été approuvé en juin 2011.

Les ressources du PPCR seront utilisées par Saint-Vincent-et-les-Grenadines pour lancer le processus de transformation des communautés côtières vulnérables en communautés résistantes aux chocs climatiques. Ces expériences pourront être transposées à plus grande échelle dans l'ensemble du pays et servir de modèle à d'autres nations insulaires des Caraïbes et du monde.

**Laura Anthony-Browne,**  
*Directrice de la planification,  
ministère des Finances et de la  
Planification économique*

### SAINT-VINCENT-ET-LES- GRENADINES FAIT PARTIE DU PROGRAMME PILOTE DE LA RÉGION DES CARAÏBES

Ce programme vise à renforcer la coopération et les capacités régionales pour que la résistance aux chocs climatiques soit intégrée dans la planification et les processus nationaux et régionaux appropriés de planification et de mise en œuvre du développement.

Photos :  
V.J. Matthew

Septembre 2011

## Réduction de la vulnérabilité aux catastrophes et des risques climatiques

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque mondiale)

### Principaux résultats :

#### Renforcement de la résistance communautaire

Communautés côtières et intérieures mieux à même de faire face aux impacts des perturbations météorologiques.

#### Augmentation de la stabilité socio-économique

Communautés vulnérables sensibilisées à la résistance aux chocs climatiques, à la diversification et à la protection des moyens d'existence et prenant des mesures pour limiter les effets néfastes.

#### Renforcement des capacités des institutions gouvernementales

Connaissances spécialisées sur le changement climatique disponibles à tous les ministères ; partage régulier d'informations sur les questions climatiques entre les services publics et au sein de la région.

#### Développement des connaissances et de la sensibilisation

Informations sur le changement climatique disponibles à tous les citoyens de Saint-Vincent-et-les-Grenadines ;

formation générale dispensée à toutes les collectivités et aux responsables locaux.

#### Cartes détaillées des dangers disponibles au gouvernement et aux communautés

Cartographie SIG des impacts sociaux, économiques et environnementaux du changement climatique transposée au niveau national ; cartes des dangers et de la vulnérabilité disponibles à toutes les collectivités vulnérables et aux responsables locaux.

#### Élaboration et mise en œuvre de mesures de gestion des risques de catastrophes tenant compte des sexospécificités

Prise en compte des groupes vulnérables, tels que les femmes, les personnes âgées et les enfants, dans la planification et la mise en œuvre du développement.

#### Collaboration, coopération et soutien

Relations et communications établies entre les communautés, le gouvernement et les entreprises pour appuyer les activités de préparation, d'intervention et de réhabilitation en cas de catastrophe.

## Qu'est-ce que le PPCR ?

Le PPCR est un programme qui relève du Fonds climatique d'investissement stratégique, créé pour mettre en œuvre, à titre d'expérimentation et de démonstration, des solutions permettant d'intégrer le risque climatique et la résistance aux chocs climatiques dans les processus fondamentaux de planification du développement des pays en développement et les actions associées. Le PPCR dispose d'un milliard de dollars fournis par l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, le Japon, la Norvège et le Royaume-Uni.

Il compte neuf projets pilotes nationaux (Bangladesh, Bolivie, Cambodge, Mozambique, Népal, Niger, Tadjikistan, Yémen et Zambie) et deux projets pilotes régionaux (Caraïbes : Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines ; Pacifique Sud : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Tonga).

Onze SPCR ont été approuvés : Bangladesh, Niger, Tadjikistan, Cambodge, Mozambique, Népal, Zambie ; programme régional des Caraïbes : Grenade, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie ; programme régional du Pacifique : Samoa.

